

Montréal, le 10 novembre 2023

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Marie Lemay Lachance, avocate  
Directrice, affaires réglementaires et litiges  
Affaires juridiques  
Énergir  
1717, rue du Havre  
Montréal (Québec) H2K 2X3

**OBJET : Demande relative au dossier générique portant sur l'allocation  
des coûts et la structure tarifaire de Énergir  
Dossier R-3867-2013, Phase 2**

---

Maître Lemay Lachance,

Veillez trouver ci-joint la demande de renseignements n° 10 que la Régie de l'énergie transmet à Énergir dans le cadre de la phase 2 du dossier mentionné en titre.

Vous nous obligeriez en nous transmettant les réponses à cette demande de renseignements **au plus tard le 30 novembre 2023 à 12 h.**

Veillez agréer, Maître Lemay Lachance, l'expression de nos sentiments distingués.

**(S) Natalia Lis**

*Natalia Lis pour*  
Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/ml

p. j.